



183 €, le prix de la division des salarié-e-s !

Le gouvernement nous divise entre ceux qui ont le droit à ces 183€ et ceux qui ne l'ont pas. De plus le financement de ces 183 € n'est aucunement garanti.

**Après la mobilisation du 7 décembre,
On continue le 11 janvier !**

NOS REVENDICATIONS

- **Un salaire net minimum à 1700€.**
- **Pour une augmentation conséquente des rémunérations de 400 € net/mois pour toutes et tous dans le privé comme dans le public.**
- **Contre l'individualisation de nos carrières, la course à la rentabilité.**
- **Pour la rémunération de tous les étudiant-es et travailleurs-eu-ses en formation et l'augmentation des capacités de formations dans les secteurs du sanitaire, social, médico-social et de l'animation.**
- **Une augmentation immédiate des salaires pour l'ensemble des personnels soignants, techniques, administratifs, de la santé, du social et médico-social de 400€ nets mensuels, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaires dans la FPH.**
- **Une carrière avec évolution linéaire et sans barrage pour tous-tes les agent-es et salarié-es de la santé, du social et du médico-social dans le public comme dans le privé.**